

Direction générale de la coordination,
de la planification, de la performance et de la qualité

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 25 novembre 2019

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.387

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 4 novembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] »

- La liste et les noms de tous les GMF qui au cours de la période de janvier 2018 à octobre 2019 n'ont pas respecté l'ensemble des obligations prévues au Programme GMF et se sont vus reprocher un ou plusieurs manquements à leur contrat avec le ministère.
- Pour chacun des GMF concernés, la nature des manquements à leur contrat de GMF qui leur ont été reprochés par le ministère.
- Les sanctions qui leur ont été imposées ou qui le seront imposées.
- Y avait-il parmi eux des récidivistes, des GMF qui avaient déjà fait l'objet d'un manquement ou de manquements dans le passé?
- Si oui, en quelle année, la nature de ces manquements et la sanction qui en avait résultée.

Au ministère, on m'indique que 8 GMF ont fait l'objet de manquements depuis janvier 2018. Je m'attends donc à ce que la liste que vous me fournirez contiennent un minimum de 8 noms et la totalité des noms s'il y en a davantage. » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, un document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

... 2

De plus, pour les renseignements concernant les années antérieures à 2018, ceux-ci sont disponibles sur notre site Internet aux adresses suivantes :

- https://www.msss.gouv.qc.ca/inc/documents/ministere/acces_info/demandes-acces/2017-2018/2017-2018-907-Decision.pdf
- https://www.msss.gouv.qc.ca/inc/documents/ministere/acces_info/demandes-acces/2017-2018/2017-2018-907-Document.pdf

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé
Pierre Lafleur

p.j.

N/Réf. : 19-CP-00023-104